



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 décembre 2016

Communiqué de presse

Le samedi 18 décembre 19h30 heure locale, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer de la zone Antilles – Guyane (CROSS AG) est contacté par son homologue de Gris Nez (CROSS français international) qui relaie la détresse du voilier anglais « DOVE II », ayant perdu son gouvernail au milieu de l'Atlantique. Il se situe à 570 milles de la Martinique soit environ 1000 km à l'Est de Fort de France.

Les conditions météorologiques sont particulièrement dures avec une mer très formée et des creux jusqu'à 6 mètres. Il y a deux enfants à bord et le voilier de 17 mètres est déseparé dans la tempête. Le skipper est en contact avec les autorités maritimes anglaises qui lui fournissent le soutien moral et les conseils techniques nécessaires.

Le CROSS dérouté le navire de commerce « NEWSEAS JADE », sous pavillon Panama, à destination de Lagos au Nigeria. Il se situe à 50 milles marins du Dove II et arrive sur zone à 1h20 du matin. Les conditions météorologiques pendant la journée du 19 décembre rendent les tentatives d'évacuation très délicates et plusieurs tentatives échouent. Le navire panaméen accepte de rester à proximité du voilier pour assurer le rôle de brise-lame et surveiller l'évolution de la situation.

Le CROSS recherche d'autres navires susceptibles de prêter main forte en attendant que les conditions s'améliorent. Il demande à un premier voilier de se dérouter mais celui-ci informe le CROSS que la mer est trop dure et qu'il ne peut naviguer au près vers le « DOVE II » sans se mettre en danger.

Le CROSS sollicite un second cargo dénommé « ASIA PEARL V », sous pavillon Singapour, à destination de Gibraltar. Celui-ci était à 170 milles du voilier en avarie et arrive sur zone le 20 décembre à 7h30 du matin.

Protégé par le premier cargo, celui-ci tente plusieurs manœuvres d'approche et de sauvetage dans des conditions de mer restées très dures. Celles-ci échouent et le CROSS demande alors aux navires marchands de rester sur zone le temps qu'un autre voilier le « TILLY MINT », sous pavillon britannique, de 21 mètres de long, rejoigne la zone de sauvetage.

PRÉFET DE LA MARTINIQUE DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Le TILLY MINT arrive à 21h40. Le CROSS planifie les prochaines tentatives au lever du jour le 21 décembre et fixe l'idée de manœuvre avec les différents navires sauveteurs.

Protégés par les deux cargos, les équipiers du DOVE II embarquent sur leur radeau de sauvetage. Celui-ci est immédiatement récupéré par le TILLY MINT qui transborde les naufragés à son bord, ce mercredi 21 décembre à 7h.

Le skipper du DOVE II ayant d'abord refusé de quitter son navire se ravise et percute un second radeau de sauvetage. Il est à son tour récupéré par ses compatriotes du TILLY MINT. Aucun des naufragés ne nécessite d'assistance médicale.

Le voilier DOVE II est laissé à la dérive et des messages de prudence sont envoyés à tous les navigateurs.

Les deux cargos ont repris leur route initiale après leur aide décisive pour sauvegarder la vie des cinq plaisanciers. Le TILLY MINT devrait arriver avec la famille rescapée dans l'arc caribéen pour Noël.



Le DOVE II abrité par les cargos au moment de l'évacuation